



Demande de détention d'armes ou de renouvellement.

Pièces à fournir à la Préfecture :

(Prendre rendez-vous à la Préfecture quand le dossier est complet).



Une seule demande pour toutes les armes.

- ☞ Autorisations de détention **ORIGINAL** à renouveler.
- ☞ CERFA modèle n° 20-3257 rempli.
- ☞ Acte de naissance de – 3 mois.
- ☞ Photocopie de la licence recto/verso.
- ☞ Photocopie de la carte d'identité recto/verso.
- ☞ Photocopie d'une preuve de résidence (Feuille d'imposition)
- ☞ Photo ou facture de votre coffre-fort.
- ☞ Avis préalable (feuille verte).



Avis préalable :

(Pièces à fournir au Président du club
ou par mail tscsa18@sfr.fr)

- ☞ Photocopie de la licence.
- ☞ Photocopie de la carte d'identité.
- ☞ 3 timbres postaux.